

Compte Rendu de la journée du 02 décembre 2017

Le 02 décembre 2017 dans les locaux de la Société Nautique « Leï Pescadou de l'Estaco » située sur le port de l'Estaque, se tient la réunion des assises 2017 de l'Académie de Voile Latine.

Sont présents à cette réunion, 7 membres de l'Académie de Voile Latine :

Alain Blayo, Président de la Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen, animateur de la réunion.

Michel Rohee, navigateur au Canet-en-Roussillon, Président délégué pour l'Occitanie de la Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen

Richard Volpe, Président de la Société Nautique « Leï Pescadou de l'Estaco », structure d'accueil de la réunion.

Bernard Banyuls, Président du GAPAMAR, qui rassemble 23 associations occitanes possédant des bateaux à voile latine.

Bernard Remuzat, navigateur et formateur, patron de « *La bonne mère* » ; professeur de linguistique provençale.

Thierry Garval, navigateur charpentier et formateur en charge des restaurations, réaménagement et réparation sur les bateaux.

M.Elne Bernard, navigateur et Mateloteur gréeur, membre de l'association AVENIR ET TRADITIONS MARINES, patron de *Marinémilie*.

4 invités ont participé aux débats :

Philippe Derain, gérant de l'entreprise AU GRE DU VENT, navigateur patron du « *Don du vent* ».

Robert Bataille, accompagné de deux jeunes maitres charpentiers, concepteur du bateau « *L'Opticassou* » visant à « *démocratiser la pratique de la voile latine et à transmettre son apprentissage au jeune public* ».

Le mauvais temps sur l'Estaque (neige!) a découragé la plupart (30 / 37 convoqués) des participants attendus. Cette réunion vient malgré tout donner la suite à la première réunion constitutive de l'Académie de Voile Latine qui eut lieu le 4 décembre 2016 au Grau d'Agde.

Elle se déroule en deux temps, l'un avec la totalité des personnes invitées ou convoquées, dans la matinée, et l'autre, durant l'après-midi, réservé uniquement aux membres de l'Académie et à un invité (Philippe Derain)

Partie I :

Questions générales : le recensement des bateaux en France et en Méditerranée.

Le recensement des bateaux, initié de longue date en particulier par la Drac, est toujours en cours. Il y a des réalisations de référence disponibles, par exemple le livre de Giovanni Panella « La Vela Latina », ou le premier travail de recensement des barquettes effectué par Bernard Elne avec « l'Office de la Mer ».

La Fédération est adhérente à l'Association Patrimoine Maritime et Fluvial, fondée par Gérard d'Abboville.

La question de la centralisation d'une bibliographie se rapportant à la pratique émerge dans le même temps suite à la présentation d'ouvrages, notamment « Entre mailles et filet » publiée par le Conseil Régional de Provence et le Comité Local des Pêches du Var.

Alain Blayo expose alors la méthodologie de travail, créée pour l'Académie de Voile Latine, pour collecter et enregistrer les savoirs d'expérience partagés par les adhérents ou leurs amis sur le terrain « *Comment décrire l'art de la navigation à la voile latine ?* » Un document de synthèse circule page à page, qui sert de support d'animation, autour de la table pour que chacun puisse en suivre l'argumentation.

Dans un premier temps il est question de créer des fiches : « *L'Académie de Voile Latine pour le moment c'est un groupe informel, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de*

structure associative ou quoi que ce soit. Elle est portée par la Fédération. Le point de départ de ce que nous voulons faire c'est le terrain (...) J'ai pris comme exemple une page d'un numéro de la revue « Capian » (...) où il y'avait un article sur les voiles latines en Sardaigne (...) Il faudrait étudier l'idée de faire des fiches de signalisations, (...) Signaler quelque chose d'intéressant à voir : un bateau, même à l'état de carcasse, un vire-vire, etc (...) Deux photos et un petit texte de dix lignes. »

Un premier intérêt à ce travail de publication serait aussi d'inviter le « *groupe de spécialistes que constitue l'Académie de Voile* » Latine à communiquer sur leurs expériences et sur les difficultés rencontrées dans leur travail, ainsi que d'exprimer leurs besoins « *comment on peut, en tant qu'acteurs, vous être utile d'une manière ou d'une autre, créer une solidarité d'opportunité pour une réparation, une fête, etc.* »

Puis rédiger, illustrer, pour que l'Académie de Voile Latine puisse produire du contenu publiable afin de rendre son objet encore plus visible « *On voudrait que l'Académie de Voile Latine puisse publier une fois par an, sur la voile latine* ». L'idée d'un contenu plus étendu est aussi évoquée afin que les publications soient toujours assez variées « *On pourrait faire un recensement permanent des choses intéressantes à voir sur le littoral, et, concernant la voile latine* ».

Après quelques premières discussions et suite à l'arrivée de quelques auditeurs de dernière minute (Guy Amato Leï Pescadou de l'Estaco), la décision est prise de programmer la prochaine réunion annuelle au 27 octobre 2018. Une autre rencontre intermédiaire pourra être envisager (Escale à Sète ? Saint Tropez ?...)

Puis Alain Blayo reprend l'ordre du jour : « *Je vous propose de cadrer un peu par rapport à la méthode pour faire vivre cette académie de voile latine puisqu'on a commencé à en discuter ici. Et puis après, il y avait un deuxième point qui était important que l'on avait vu au Grau d'Agde qui était une histoire de construction de bateau pour les enfants* ».

Plusieurs pistes de réflexion concernant la façon de faire vivre L'Académie de Voile Latine sont alors exposées, ou réitérées, suivant la méthodologie exposée en annexe, et discutées par l'assemblée :

- L'idée pour L'AVL de proposer des services de formation et d'initiation (faire attention au terme employé) à la technique de la voile latine, par exemple, en réponse à la demande d'une entreprise : « *Aventure Pluriel (Thierry Pons) est en train de travailler sur une forme d'initiation à la voile latine pour les salariés de Cap Gemini* ».
- La mise en place d'une collecte de tout ce qui serait publiable lors des réunions annuelles : « *publier tous les ans des actes comme l'Académie de Marine qui chantent les louanges de la voile latine (...) Le but de l'opération c'est de donner le maximum d'informations pour que des gens qui n'ont jamais vus la mer (..) soient capables de dire ok, banco, on reconnaît l'art de la navigation à la voile latine comme du patrimoine culturel immatériel à protéger par l'UNESCO (...) Il faudrait donc faire passer un maximum d'informations sur la construction des bateaux, des filets, etc... et aussi sur le gréement* ».
- Une centralisation des données bibliographiques afin de s'exporter « *réunir les bouquins (...) comment il est fait, il y a quoi dedans...* », travail distribué à Michel Rohee et Bernard Banyuls (exemple d'un organisme affilié au Muséum de Paris qui ne possède qu'un ouvrage (*le Vence*) sur la voile latine).
- Une aide au transfert des archives des gens de mer aux archives départementales, tâche de centralisation entreprise par Philippe Rigaud, Laurent Genovese et Gérard Carrodano (prud'hommes de pêche).
- Une centralisation des fiches alertes créées par L'AVL, à la façon d'un numéro de Capien, c'est-à-dire effectuer une collecte tout au long de l'année de photos d'ateliers (Bernard Banyuls) et produire des petits textes d'environ 60 mots en accompagnement.
- La création d'un annuaire fédéral des équipages (navigateurs) et des charpentiers
- L'idée de restauration des bâtiments exceptionnels, ainsi que le recensement des carnets d'amers (géographies des zones de pêche traditionnelle) et des

rites des prud'homies, des « sites » exceptionnels, par exemple le Chaudron de l'Estaque, dont il ne reste plus qu'un spécimen.

- La volonté d'identifier les « *Voiles Latines remarquables* » qui existent encore (bateaux anciens et/ou neufs au gréement latin).
- Et, de recenser les bateaux en bois : « *le recensement des bateaux en bois ne doit pas exclure (...) le recensement des bateaux de la belle plaisance* », l'idée avancée est celle de grouper tous les recensements en 2018.

De ce dernier point émane un consensus général qui clos le débat sur les bateaux latins à recenser ou à identifier, bois ou plastique « Ce qui est intéressant c'est le savoir faire de la voile latine » déclare Philippe Derain. Les bateaux de la Latina Cup, en polyester, ne sont pas à négliger. Nous travaillons au niveau d'un savoir-faire, pas d'un objet.

La question de la récupération et de la restauration de vieux bateaux se pose ensuite comme une des fonctions de L'Académie de Voile Latine.

La volonté est de « *faire revivre les vieux bateaux* ». A propos par exemple du bateau à terre « l'Altaïr », l'argument est de « *sensibiliser les personnes susceptibles de faire revivre ce bateau* », actuellement dans une cour de lycée en Sardaigne. L'idée d'organiser des échanges internationaux entre les lycées professionnels, au moyen du programme ERASMUS est émise, afin de le rendre en état de naviguer. Le défi serait d'en faire un « *projet européen* » selon les mots d'un des hommes de l'assemblée.

Mais l'idée est aussi de sensibiliser les jeunes pour les amener à se spécialiser : « *Nous avons des problèmes d'équipage ; on a des bettes qui trainent et se dégradent* ».

Pour palier à ce manque de visibilité et donc d'information, la méthodologie proposée suggère des activités évènementielles :

- Réinvestissement des bateaux dans un cadre évènementiel, par exemple avec la proposition de répertorier des bettes et de les faire courir dans des régates.

Cette proposition ouvre le débat à propos des questions administratives. D'une part Philippe Derain et Bernard Remuzat, l'un proche de la plaisance et l'autre de la pêche, ne s'inquiètent pas des termes « *Après ça vient tout seul de se dire « on se fait une petite régates ! » ou une mourrejade* » et d'autre part, Bernard Banyuls et Richard Volpe dont les métiers les poussent directement à se confronter aux réalités administratives (l'un et l'autre président de leurs sociétés) : « *Attention au terme « Régates » vous allez retomber sur des problèmes juridiques et administratifs (...) n'utilisez ni « Course », ni « Régates »* ».

Le problème d'un usage « coutumier » du terme régates est alors pointé du doigt par Philippe Derain citant des groupes informels qui « *n'ont jamais eu de problèmes, tous le monde appelle ça une régates et ça fait des années que ça dure* ».

A la question d'Alain Blayo « *Est-ce qu'on peut organiser une régates, il me semble que ce serait important ?* » les avis divergent « *si tu exclu le mot « Régates » on sera d'accord !* » avance le président du GAPAMAR. Plusieurs alternatives sont alors proposées « *alors une Mourrejade (...) qui puisse être représentative de la voile latine* », « *une parade* » (terme jugé péjoratif), « *un vire-vire* » des « *Trobadas* » (courses à l'anchois très importantes à l'époque), et « *Rallyes* » enrichissent le débat. « *Le problème pour le terme « Régates » c'est que pour la Fédération Française de Voile il faut qu'il y ait des règles établies (...) Si on veut faire une course à la voile latine (...) on pose les règles et à partir du moment où il y a des règles, on ne peut plus nous empêcher d'utiliser le terme « Régates »* » déclare Thierry Garval

L'utilisation du terme « traditionnel » de « Régates » pose donc plusieurs types de problèmes, administratifs et sémantiques. La question de l'organisation se pose « *D'abord faudrait le faire simple (...) se faire plaisir et les autres viendront (...) Moi je préfère que ça se fasse en catimini, sans pognon (...) c'est le politique qui viendra, (...) ça marche bien.* » argumente Philippe Derain. C'est l'exemple du Vire-Vire, autrefois peu médiatisé, organisé sur la plage de Paulilles, que Bernard Banyuls prend comme exemple pour expliquer comment l'évènement avait pris de l'ampleur : « *Maintenant les ports se disputent ce Vire-Vire* ».

Poursuivant le commentaire du document méthodologique, Alain Blayo précise : « *Une des missions de L'Académie de Voile Latine c'est de qualifier les expertises* »

Un des rôles primordiaux de L'AVL est celui de « *L'innovation et la conservation du patrimoine maritime* ». Or il y a un problème au niveau des expertises, un manque de « voileux », de navigateurs expérimentés, et de « charpentiers ».

Le problème est de sensibiliser de nouvelles générations de marins, l'exemple du travail de Robert Bataille est évoqué : l'idée est de récupérer de la part de quatre associations différentes des barques catalanes, et, de les mettre dans un port gratuitement durant quelques mois, afin de proposer des prestations proches de celle d'une école de voile à l'intention du tiers temps sportif des élèves : « *une sorte d'entraînement* » avec des spécialistes présents à chaque séance et des moniteurs sur des bateaux suiveurs, « *sécurisé et sans compétition* », « *voilà un principe d'entraînement pour la voile latine* ». Ce serait une prestation différente des stages de voile latine proposés à l'Estaque.

D'autres arguments présentent des manières de sensibiliser :

- Idée de faire rentrer un bateau de tradition à la Fédération Française de Voile, « *l'expertise ça veut dire que c'est reconnu par les pairs, par ce qu'il n'y a pas d'école* ». Cette approche a été développée par Pass-Mer (Daniel Imbert), une association qui avait rassemblé les doubles compétences moniteur de voile FFV et moniteur de voile latine. Il y a aussi Patrice Resch, à Hyères, qui a cette double compétence.
- Idée d'intéresser les gens extérieurs, proposition d'ouvrir des formations (à L'AVL) aux particuliers en vue de faire de la location de bateaux et de créer des formations de perfectionnement pour les pros : « *Un maître gréeur doit être capable de transmettre son savoir-faire, sinon, ce n'est pas un maître* » argumente Thierry Garval.
- Proposition de trouver des fonds afin de rénover et d'organiser des visites dans les bateaux.
- Idée de restauration de vieux bateaux à voile latine comme le « *Loud* » et « *la Tétis* » à Sète et de publication sur la question des chantiers.

L'assemblée entame alors la discussion sur la restauration des bateaux et les moteurs électriques : « *l'intérêt de bateaux comme ceux que nous défendons c'est qu'ils polluent moins que d'autres* » (Alain Blayo). Mais la transformation en bateaux à moteur électriques de certains bâtiments ne fait pas l'unanimité, cela dépend de l'usage et de l'état. Les motorisations électriques sont encore expérimentales.

Selon M. Blayo s'intéresser aux « *filiales bois et nouvelles technologies* » c'est une plus-value pour l'avenir de la voile latine. Philippe Derain pose alors une limite de distinction entre « conservation » (garder un bâtiment, muséographique ou non, dans son jus), « restauration » (et les travaux et modifications dépendent de l'état), et, « innovation » (qui concerne les possibles de l'avenir de la voile latine).

Dans le cas des restaurations et de l'innovations les matériaux peuvent être non traditionnels et tout de même voile latine « *On est là pour défendre le patrimoine de la voile latine dans tout son avenir* » argumente Philippe Derain. Il y a d'un côté le patrimoine matériel : bateau (coque), filet, etc... Et de l'autre le patrimoine immatériel : savoir-faire et connaissance.

L'assemblée conclue que la voile latine peut prendre plusieurs formes, comme avec les régates de Tanzanie par exemple, ou encore, avec les bateaux en plastiques « *Régates toujours aussi traditionnelles* », « *on peut exclure les coques à ce niveau-là, on ne parle que de gréements en voile latine* ».

Une réponse à la questions de la récupération de fonds émerge à ce moment-là, se faire offrir les voile par les villes et porter leur blason dessus en échange.

Pour faire continuer de vivre la pratique de la voile latine, Philippe Derain introduit au travail de Robert Bataille en parlant du projet de l'Opticassou, l'idée était de « *concevoir un bateau très proche de l'optimist, avec une surface de voile identique (...) un bateau d'allure traditionnelle, en bois et sécurisé* » selon son concepteur. Le but est de populariser et de venter ce bateau « *proche du patrimoine* » et « *qui coûte moins cher (à fabriquer) qu'un optimist* » auprès des écoles de voiles intéressées, sans pour autant concurrencer ou évincer ce dernier. Proposer un mode d'apprentissage de la voile latine plus adapté et sécurisé qu'un gréement latin sur un optimiste aux enfants « *Ces petits bateaux c'est des petites bettes* » déclare Philippe Derain. Selon lui « *Ce qui serait intéressant c'est qu'il y ait dans une région, une monotypie (...) s'il doit y avoir un bateau différent (...) voire ce qui est fédérateur* ».

C'est sur un récapitulatif rapide des pistes du matin et suite à l'annonce du programme de l'après midi que la première moitié de la réunion des assises de L'Académie de Voile Latine se termine.

En conclusion de la matinée, les points-clé identifiés répètent ceux soulevés au Grau d'Agde :

Manque d'équipage : « *attirer les gens, pas que des propriétaires de bateaux, etc...* »

Orientation vers la jeunesse : « On a commencé à se pencher sur le problème des enfants »

Faire connaître la voile latine : Communication auprès du public « non habitué » du problème de la « gestion des diversités » dans le domaine de la voile latine, à la fois emblème méditerranéen et spécificités locales.

Appropriation d'une méthodologie : Création d'une définition de la voile latine adaptée aux non connaisseurs.

Partie II :

L'après midi s'ouvre sur une discussion à propos de la récupération des bateaux à voiles latines notamment avec l'exemple, évoqué par Philippe Derain, des « *Tartanes* » de Martigues, initialement prévues pour le travail et le transport des tuiles et des malons (ou alors, ailleurs en méditerranée prévus pour le domaine militaire), etc....

D'abord conçus pour des tâches « peu nobles », les tartanes ont ensuite disparu à la fin de la première guerre.

C'est alors en 1991 que sur le chantier naval Gatto, à Martigues que pour la première fois une réplique des authentiques Tartanes méditerranéennes, voit le jour. Elle est aujourd'hui la seule véritable tartane à pouvoir naviguer, prénommée « *La Flâneuse* ». Elle possède le label BIP¹ de la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial, mais n'est plus gréée latin, dans la mesure où plus aucun équipage ne sait la mener sous ce grément (d'origine).

Philippe Derain, navigateur sous voile latine et voile aurique, et, propriétaire du bateau « *Le don du vent* » entame ensuite une explication sur les techniques de navigation, s'emporte et donne un cour magistral sur la technique d'empannage. Très professionnel et pourtant très expérimenté, il ponctue sa démonstration d'onomatopées et de gestes qui trahissent un manque de vocabulaire et d'expressions pour exprimer et transmettre les expériences et sensations propre à cette manœuvre assez périlleuse.

¹ Bateau d'intérêt patrimonial.

Le problème d'un vocabulaire manquant ou à reconstituer parmi les témoignages du passé survient alors de la même manière que durant le débat sur l'utilisation du terme traditionnel de « Régates » « *Nous en sommes, par rapport à la Voile Latine, à mettre des mots sur les choses, à retrouver des mots du passé* ». Une référence au travail lexicologique de Bernard Rémuzat, professeur de linguistique provençale est avancée.

Il apparaît que ce manque d'expression est un problème car il pourrait nuire au recueil des savoir-faire, et à la communication entre les partis de L'Académie de Voile Latine. En effet les membres ne « parlent pas tous la même langue ». Il faudra être vigilant dans les travaux à venir.

La réunion se conclue alors sur le souhait de parvenir à faire rentrer la navigation sous voile latine au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Unesco.